



Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF

Délibération n° 2008/09/07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2008

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
48	48	43

DATE DE LA CONVOCATION

04 septembre 2008

L'an deux mille huit, le 10 septembre, à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire au Centre Alain Gouzes, commune de Bourganeuf, sur la convocation en date du 04 septembre 2008, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM JOUHAUD, RIGAUD, COULON, CHAPUT, ARTHUR, LALANDE, FLOIRAT, MICHAUD, LEGROS, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, ROGERS, PEROT, PAMIES, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, PRIOUL, MEYER, DELARBRE, CALOMINE, MONNIER, LAIGNEAU, LEHERICY, LEFAURE, LABORDE, FERRAND, PATEYRON

Mmes SPRINGER, CHAUVAT-POUGET, BATTISTON, JOUANNETAUD, CAPS, SALADIN, COUSSEIROUX, MARTIN, PATEYRON

Suppléantes : Mmes MEILLAT, COULAUD
MM DURUDAUD

Excusés : Mme BATTUT
MM SIMON-CHAUTEMPS, AGUIRRE, BOUEYRE

OBJET : Versement d'une subvention à l'association « savoirs et faire savoir » pour l'organisation de la manifestation « des mots à la bouche » et du « festival du poisson d'eau douce » du 13 au 19 octobre 2008

Le Président rappelle que la communauté de communes avait versé en 2006 et 2007 une subvention de 5000 € à l'association « savoirs et faire savoir » (Bourganeuf) pour l'organisation du festival du « poisson d'eau douce à Bourganeuf ». Cette manifestation venait clôturer la semaine du goût, préparée avec l'office de tourisme intercommunal.

Le « festival du poisson d'eau douce » permet :

- la promotion du territoire au travers :
 - o De l'eau et en particulier des poissons d'eau douce ;
 - o De ses structures d'accueil en restauration ;
 - o Des compétences commerciales dans le domaine pêche
- la promotion de la profession de restaurateur, avec participation de chefs cuisiniers de renommée, y compris locaux.
- la promotion des organismes de formation : notamment le CFA cuisine du lycée professionnel Delphine Gay de Bourganeuf
- la création d'un événementiel festif de qualité.

Pour l'année 2008, l'association « savoirs et faire savoir » et l'office de tourisme intercommunal proposent de reconduire une manifestation sur une semaine, du 13 au 19 octobre 2008, avec déroulement du « festival du poisson d'eau douce » le week-end. L'association « savoirs et faire savoir » assure l'organisation et les frais correspondants aux animations de la semaine. L'office de tourisme intercommunal assure des missions de promotion.

Le thème de cette manifestation sera « le voyage dans l'assiette » en proposant chaque jour des spécialités culinaires et des animations variées sur différentes communes de la communauté de communes. Ouvert au grand public, cet événement impliquera plus spécifiquement certaines écoles du territoire selon le programme suivant :

	Liste des écoles	Thème culinaire
Lundi 13 octobre	Le Monteil au Vicomte	Espagne
Mardi 14 octobre	Royère de Vassivière	Afrique (Sénégal)
Mercredi 15 octobre	Bourganeuf	Chine (avec animations sur marché)
Jeudi 16 octobre	Saint Dizier Leyrenne	Angleterre
Vendredi 17 octobre	Saint Martin Sainte Catherine – Le Theil	Antilles
Samedi 18 octobre	Soirée poisson d'eau douce	

Du lundi au vendredi, des leçons de goût auront lieu avec les élèves des écoles concernées.

Chaque jour, ces cours sont dispensés par un encadrant chef-cuisinier avec participation des élèves du CFA cuisine du lycée professionnel de Bourganeuf.

En vue de la préparation des repas du « festival des poissons d'eau douce », l'association a contacté 4 chefs-cuisiniers « meilleurs ouvriers de France » qui interviendraient dans les locaux du lycée professionnel, avec les élèves du CFA. Cette initiative permettrait de promouvoir la section de Bourganeuf.

Le budget global des manifestations de la semaine s'élève à 13 025 €. L'association « savoirs et faire savoir » a sollicité la communauté de communes pour un accompagnement financier à hauteur de 5000 €.

Considérant le caractère événementiel des manifestations proposées, ouvertes à un large public ;

Considérant le caractère intercommunal de celles-ci avec des animations sur plusieurs communes impliquant des écoles du territoire intercommunal,

Considérant que ces manifestations contribuent à promouvoir les activités de restauration sur le territoire et à faire découvrir l'apprentissage avec la participation du CFA cuisine du lycée professionnel de Bourganeuf ;

Le Président soumet au Conseil la possibilité de verser une subvention de 5000 € à l'association « savoirs et faire savoir » en charge de l'organisation de ces animations.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Autorise le versement d'une subvention de 5000 € à l'association « savoirs et faire savoir » pour l'organisation de la manifestation « des mots à la bouche » et du « festival du poisson d'eau douce » du 13 au 19 octobre 2008.
- Dit que le versement de cette somme est toutefois conditionné à la confirmation des animations exposées précédemment et à la consultation de prestataires compétents du territoire pour fournir les poissons et/ou participer aux diverses animations proposées.
- Autorise le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

A Bourgneuf, le 11 septembre 2008
Pour copie conforme
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD